



Direction de la Jeunesse,
des Sports et de
la Cohésion Sociale



Appel à projets « Développement du Service Civique »

A destination des associations et établissements publics agréés Service Civique de Guyane

APPEL A PROJETS

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, sans condition de diplôme.

Par le développement de missions en Service Civique sur tout le territoire, l'objectif est de favoriser le lien social et intergénérationnel ; de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'acquisition de nouvelles compétences et de contribuer au développement d'une culture de l'engagement.

C'est dans ce cadre que la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) de la Guyane lance un appel à projets pour l'année 2019, à destination des organismes relevant d'un agrément de Service Civique.

Cinq volets seront prioritairement soutenus cette année par les services de l'Etat (DJSCS de Guyane) :

- Construire une offre de service auprès des acteurs les moins expérimentés et aider les jeunes à se projeter dans l'après service civique ;
- Développer l'engagement des jeunes en milieu rural ou communes isolées ;
- Optimiser les partenariats avec des acteurs relevant du social, de la justice, du secteur éducatif, de l'emploi, de la formation tout au long de la vie (organisation d'un réseau de tuteurs, organisation de visites et/ou de journées thématiques avec ces partenaires afin de valoriser leurs actions, etc.) ;
- Organiser des temps de rassemblement de jeunes engagés, d'anciens Service Civique et de partenaires en vue de valoriser leur engagement et les expériences acquises.
- Le soutien aux missions peu développées peut être envisagé :
 - Santé,

- Sport,
- Environnement / développement durable
- Mémoire et Patrimoine

DATE ET LIEU DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

La date limite de clôture de l'appel est fixée au **Vendredi 16 août 2019**

Transmission des dossiers :

- Par courrier - cachet de la poste faisant foi -, à l'attention de :
Monsieur le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Guyane
Pôle Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative,
Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Guyane
2 100, route de Cabassou - CS 35 001 - 97305 CAYENNE CEDEX

- Ou par mail à : Djscs973-servicecivique@drjscs.gouv.fr

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- RIB
- CERFA N°12156*05 (téléchargeable [ici](#)) complété et signé
- Fiches de missions de service civique
- Et tout document jugé pertinent par le porteur
- Bilan financier et compte rendu d'activités pour les structures ayant bénéficié d'une subvention à l'appel à projets 2018.